



Information technique

Direction des politiques familiales et sociales

Date : 07/11/2018	Nombre de pages :	Emetteur(s) : Direction des politiques familiales et sociales Dep/Pôle famille jeunesse parentalité Fatima MERDJI Tél. : 01 45 65 68 32
Information technique N° : 156	Nature : Information	
Destinataire :	Mesdames et Messieurs les Directeurs et Agents comptables des CAF	
A l'attention de :		
Domaine :	ACTION SOCIALE	Date d'application : Immédiate Champ d'application : Métropole et DOM
Mots-clés :	MEDIATION FAMILIALE, PARENTALITE	
Objet :	Diffusion de la version 2 actualisée du référentiel national de financement partenarial des services de médiation familiale – Guide méthodologique V2 de novembre 2015- Convention d'objectifs et de financement	
Pièces jointes :		

M e s s a g e

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

A la suite de l'IT 2018-016, le référentiel national de la médiation familiale a été revu avec le groupe de travail national en tenant compte des différentes questions qui sont remontées du réseau des Caf et des associations de médiation familiale .

Cette version 2 du référentiel national, **effectif à compter du 1er novembre 2018**, annule et remplace la dernière version diffusée par l'IT 2018-016.

Elle définit notamment le cadre de mise en place des médiations familiales « parents/adolescents » et est accompagnée d'un kit de déploiement .

Vous trouverez dans cette présente information technique 2 pièces jointes :

- Le référentiel national de financement partenarial des services de médiation familiale actualisé V2 ;
- Une foire aux questions (FAQ) : l'ensemble des questions remontées par les Caf et les associations de médiation familiale ont été compilées au niveau national et ont fait l'objet d'un travail partagé avec les partenaires institutionnels et les fédérations pour

apporter aux réseaux des réponses concertées. Cet outil sera également accessible sous l'espace collaboratif « Inaa2p » et sous « @doc AS », et sera progressivement enrichi par vos questions au fil de l'eau.

Deux autres documents de référence, rattachés au kit de déploiement, seront directement disponibles sous l'assistant documentaire @docAs :

- La restitution des travaux du groupe d'appui de l'union associative CNAPE* sur « la médiation familiale dans un contexte de protection de l'enfance » ;
- Les travaux et réflexions relatifs à la médiation familiale du Conseil national consultatif de la médiation familiale (CNCMF)**.

Ces documents feront l'objet, si nécessaire, d'une actualisation qui sera par la suite communiquée via @docAS.

Le modèle de convention d'objectifs et de financement des services de médiation familiale a été revu afin de prendre en compte l'évolution du référentiel national de financement partenarial. La durée de la convention peut être portée à 5 ans. Un avenant a également été élaboré pour intégrer l'évolution des types de médiations éligibles. Ces documents sont disponibles sous l'assistant documentaire @docAs à la rubrique « Conventions ».

Fatima MERDJI, Conseillère en politiques familiales et sociales en charge de la médiation familiale, reste à votre disposition pour toute information (parentalite.cnaf@cnaf.fr).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

* Membres de l'instance nationale de la médiation familiale et des espaces de rencontre : Direction de la cohésion sociale (Dgcs), le Ministère de la Justice, la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (Ccmsa), la fenamef, l'Apmf, l'Udaf, la Ffer et la Cnaf.

** Convention nationale des associations de la protection de l'enfance (CNAPE) : créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui se consacre à la protection de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Mise à jour @Doc

Contenu de la mise à jour :

Fichier des mises à jour :